

DEMAIN JE M'ASSOCIE

Savoir travailler en bonne intelligence à plusieurs pour créer ou développer un projet en agriculture paysanne

Objectifs de la formation

Analyser les facteurs de réussite et d'échec des formes d'organisations collectives pour réussir son association et/ou pérenniser sa propre association avec d'autres
Identifier/vérifier des points d'accord souhaitables et trouver/accepter les points de différence qui peuvent être fructueux pour le travail collectif. Trouver la forme juridique la plus adaptée au projet d'association.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Formuler ses préoccupations et ses attentes vis-à-vis de l'association.
Identifier les complémentarités au sein d'une équipe
Anticiper les sources de conflits, en identifiant les différentes logiques de travail à plusieurs
Connaître les différentes façons de prendre des décisions à plusieurs et déterminer la plus adéquate.
Aborder les aspects symboliques/réels du temps et de l'argent dans une association.
Réfléchir à l'articulation entre l'individuel et le collectif.
Connaître les différents statuts juridiques et fiscaux accessibles pour s'associer.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et échanges dynamiques entre stagiaires. à la ferme Marsin à Chambray-lès-Tours

Moyens matériels

Brigitte Chizel, sociologue d'intervention et formatrice du cabinet "Autrement-dit"
Audrey Richet, juriste du droit rural.

Références qualités

qualicert,qualiopi,datadock

Dates, lieux et intervenants

25 oct 2021 Ferme Marsin Chambray-lès- Tours (37).
09:30 - 17:30 (7hrs) 37170

26 nov 2021 Ferme Marsin Chambray-lès- Tours (37).
09:30 - 17:30 (7hrs) 37170

01 déc 2021 Ferme Marsin Chambray-lès- Tours (37).
09:30 - 17:30 (7hrs) 37170

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Indre-et-Loire

Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 10/10/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

150 euros pour les personnes non éligibles à vivea. Pour toutes adhésions à l'ADEAR 37 obligatoire (10euros)

Plus de renseignements

Marie-Pierre AUVRAY

contact@ardearcentre.org

ADEAR 37

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Brigitte Chizel, sociologue d'intervention et formatrice du cabinet "Autrement-dit"

Brigitte Chizel, sociologue d'intervention et formatrice du cabinet "Autrement-dit"

Audrey Richet, juriste du droit rural.